



M O N C T O N

PROGRAMME DE VENTE AMBULANTE DE LA VILLE DE MONCTON

TROUSSE D'INFORMATION ET DEMANDE

La Ville de Moncton continuera d'exploiter un programme de vente ambulante dans la ville qui aura lieu du 1 mai au 31 octobre. Le programme est offert sept jours sur sept, du matin au soir.

Ce type de vente visée par ce programme comprend la vente de produits comestibles et non comestibles vendus à partir de camions ambulants et d'unités de vente de trottoir dans la ville.

AVIS IMPORTANTS :

Les demandes peuvent être envoyées aux adresses suivantes :

Courriel : info@moncton.ca

Poste : Services de l'exécution des arrêtés municipaux
Hôtel de ville de Moncton
655, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E8

Les permis seront en vigueur du 1 mai au 31 octobre.

Veillez noter : Le permis ne s'applique pas aux événements spéciaux parrainés par la Ville de Moncton ou aux événements privés. Ces demandes doivent être présentées séparément au service Développement économique et Événements de la Ville de Moncton en composant le 877-7700 ou aux organisateurs de l'événement.

☐ EXIGENCES GÉNÉRALES

Les demandeurs sont priés d'examiner les modalités et conditions du programme de vente de la Ville de Moncton sur son site Web. (www.moncton.ca)

☐ LIEUX DE VENTE

Les lieux de vente sont décrits sur la carte du site Web de la Ville de Moncton à l'adresse : www.moncton.ca

☐ DROITS

- a) Camion mobile – 750 \$ (taxes en sus) pour l'ensemble de la saison – pas de calcul au prorata
 - (i) Aucuns frais de stationnement supplémentaires ne seront prélevés.
- b) Unité de vente de trottoir – 400 \$ (taxes en sus) pour l'ensemble de la saison par site par unité de trottoir – pas de calcul au prorata
 - i) Aucun stationnement n'est inclus, quel que soit le véhicule.
- c) Étudiant
 - i) Unité de vente de trottoir – 100 \$ (taxes en sus) par mois avec carte d'étudiant valide

☐ PROCESSUS DE SÉLECTION

Les demandes seront examinées par un comité de sélection et les candidats retenus seront informés de la décision dans les deux semaines suivant la soumission de la demande définitive.

☐ RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Plus nombreux seront les renseignements fournis, mieux le comité de sélection sera en mesure d'évaluer votre demande. Les vendeurs d'aliments sont encouragés à offrir une gamme de choix alimentaires sains et des choix de menu qui reflètent la diversité ethnique et culturelle de la collectivité.

Envisagez de fournir des échantillons de menus, des idées nutritionnelles et de présenter votre expérience dans l'industrie ainsi que d'autres renseignements utiles, selon vous.

☐ INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ET DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir plus de renseignements sur ce programme, veuillez contactez info@moncton.ca

CANDIDATS RETENUS

LISTE DE VÉRIFICATION POUR LES CANDIDATS RETENUS

Après l'approbation par le comité de sélection, les éléments suivants sont requis :

- Copie de la police d'assurance désignant la Ville de Moncton comme étant un assuré supplémentaire pour la somme de 2 000 000 \$
- Copie du certificat du ministère de la Santé, s'il y a lieu
- Copie du certificat de manipulation des aliments du ministère de la Santé, s'il y a lieu.
- Remise des droits de délivrance du permis
 - a) Camion mobile – 750 \$ (taxes en sus)
 - b) Unité de vente de trottoir – 400 \$ (taxes en sus) par site par unité de trottoir
 - c) Étudiant
 - i) Unité de vente de trottoir – 100 \$ (taxes en sus) par mois par unité (calcul au prorata)
 - ii) Nombre de mois d'exploitation
- Dépôt en cas de dommages au montant de 1 000 \$ pour un camion mobile / 500 \$ pour l'unité de vente de trottoir

Une fois que tous les éléments ci-dessus ont été remis de manière satisfaisante, votre permis sera préparé par le Bureau d'exécution des arrêtés municipaux – (389-5928). Des dispositions seront alors prises pour que le personnel puisse voir votre futur plan d'installation. Toute préoccupation majeure concernant le fonctionnement sécuritaire de l'équipement sera présentée aux autorités compétentes.



M O N C T O N

PROGRAMME DE VENTE DANS LA RUE DE LA VILLE DE MONCTON

FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom de l'entreprise _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Personne-
ressource _____

Téléphone : Domicile :
Bureau :
Cellulaire :
Adresse électronique :

Description des marchandises à vendre et à expérimenter :

Type de vente :

Camion mobile

Nombre d'unités _____ Allocation d'espace requis _____

Chariot de vente de rue

Nombre d'unités _____ Allocation d'espace requis _____

Étudiant

Endroits privilégiés : (Veuillez indiquer vos préférences de site pour éviter les conflits – voir la carte)

Dimanche	
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	

ATTESTATION

Le demandeur reconnaît qu’il a lu les conditions, dans leur intégralité, comme il est décrit dans les modalités et conditions de vente dans la rue de la Ville de Moncton visant son programme, et il s’engage à les respecter.

Date :

Lieu :

.....
Demandeur

.....
Témoin

À usage interne seulement

--